



**Finances, achats publics et systèmes d'information**  
**Commande publique**

**Décision n° 2023-304**

**Objet :** Signature d'un acte modificatif n°1 au marché public n°23TB09 relatif à une maîtrise d'œuvre portant sur la construction d'un multi-accueil de la petite enfance au 172 rue Houdan

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22,

Vu le code de la commande publique, et notamment son article R.2194-7,

Vu la délibération du conseil municipal du 3 juillet 2020 portant application des dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la décision n° 2023-86 en date du 21 mars 2023 actant de la décision d'attribution et de la signature du marché public n°23TB09 avec l'agence DUMONT LEGRAND ARCHITECTES sise au 8 passage Brûlon – 75012 PARIS, représentée par Grégoire DUMONT, en sa qualité de gérant,

Considérant que le coût travaux n'a pas fait l'objet d'une actualisation lors de la contractualisation avec la maîtrise d'œuvre soit un nouveau coût travaux de 3 240 083,68 euros HT,

DECIDE de signer un acte modificatif au marché public, ayant pour objet d'acter le coût travaux actualisé à la date de remise du projet lors de la phase concours, soit un nouveau coût travaux fixé à 3 240 083,68 euros HT.

PRECISE que ledit acte modificatif prendra effet à compter de sa notification et sera applicable jusqu'au terme du marché public.

Fait à Sceaux, le 10 NOV. 2023



*Philippe Laurent*

Philippe LAURENT